

Aurillac, le 26 octobre 2020

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**
Service de l'Economie Agricole
22, rue du 139^{ème} R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX
04.63.27.66.00

Dossier n° : AE 20.0271
Demandeur : GAEC LACALMONTIE Père et Fils
Date d'enregistrement de la demande : 02/10/2020
Date limite de candidature : 01/01/2021

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 01/02/2021.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
BOISSET	7,45	LACALMONTIE Régis	Section BL 41, Section BH 36,56, Section BI 23,66, Section BK 132,133,
LEYNHAC	32,28	LACALMONTIE Régis	Section H 779,869,871,873,874,881,893, 894,895,908,909,911,912,922, 923,957,958,959,963,968,1061, 1064,1068,1070,1137,1138,1140, 1142, 1356,1373,
BOISSET	1,03	LAFON Roger	BN 257
BOISSET	13,02	Indivision VIGIER	Section BL 36,37,38,41,42,43,44,46,47,48,8 2,83,84, 85,89,100,138, Section BK 138,
BOISSET	9,71	LACALMONTIE Marcel	Section BC 16,19,28,34,35,36,73,80,205,
SAINT-CONSTANT-FOURNOULES	11,76	LOUDIERE Alain	Section A 229,270,271,277,470,567,646, 648,650,679,683,

			685,686,750,752,753,756,757, 758,
SAINT-ETIENNE-DE-MAURS	8,19	LOUDIERE Alain	Section B 439,441,457,471,726,727,756, 1218, 1219,1223,1224,1504,1506,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière